

delot, qui leur donna quelques réglemens provisoires ; mais on en revint à l'idée de la Visitation, et, sur les instances de l'archevêque, François de Sales détacha d'Annecy quelques Religieuses. Ce furent : Marie-Jacqueline Favre, qui devait être assistante et directrice ; Péronne-Marie de Chastel, économiste dépensière, surveillante et robrière ; Marie-Aimée de Blonay, conseillère sacristine, lingère et portière. Mgr. de Marquemont donna sa voiture pour les aller prendre à Annecy, députa dans le même but Nicolas Ménard, vicaire-général et chanoine de Saint-Nizier ; le chanoine de Médis, M^{me} des Gouffiers et M^{me} Isabeau Daniel (1), veuve de l'enquêteur Colin.

M^{me} d'Auxerre mourut avant d'avoir achevé l'année de sa probation, car, en portant un poids trop lourd, elle fit une chute dans laquelle elle s'enfonça trois côtes, et, par esprit de mortification, cacha son mal, en sorte qu'il devint incurable. On lui fit faire profession avant sa mort, dix ou onze mois après la fondation du monastère de Bellecour. Elle fut inhumée au cimetière des Dames de Saint-Pierre. Saint François de Sales lui fit en peu de mots la plus belle oraison funèbre. « J'ai su, écrivait-il à la Mère Favre, quelque-une des grâces que Dieu fit à notre très chère Sœur Marie-Renée sur son trépas. Elle était fort ma fille, car lorsque je fus là, elle fit une revue de toute sa vie, pour me donner connaissance de ce qu'elle avait été, avec une humilité et une confiance incroyable, et sans grande nécessité ; avec une grande édification pour moi, quand j'y repense. La voilà maintenant à prier pour nous et pour vous spécialement, puisqu'elle est trépassée votre fille, et sous votre assistance (2). »

(1) Longtemps on a appelé *demoiselles*, les dames qui n'étaient pas nobles.

(2) Lettre cccr.